

FLASH INFO

MUTATIONS / EVALUATIONS

Informations du SNPDEN-UNSA



RESPONSABLES (académiques et nationaux)

Secrétaire académique

Corinne Laurent, Principale
Collège Le Hamelet, Louviers
corinne.laurent@ac-rouen.fr

Secrétaires académiques adjoints

Joël Delhopital
Sophie Perrat
Catherine Gueret-Laferté
Gérald Hochart
Frédéric Delamare
Eric Ruault

Secrétaire départemental 27

Joël Delhopital, Principal
Collège G. de Conches, Conches
joel.delhopital@ac-rouen.fr

Secrétaire départemental 76

Catherine Gueret-Laferte,
Principale
Collège Chartier, Darnetal
catherine.gueret-laferte@ac-rouen.fr

adresse académique :
snpden@ac-rouen.fr

1. Déclaration liminaire :

« Madame Le Recteur,

Le **SNPDEN-UNSA** remercie les services académiques pour la qualité des documents fournis aux commissaires paritaires.

L'enquête sur les conditions d'exercice du métier de personnel de direction du **SNPDEN-UNSA**, publiée en mai 2014, a mis en évidence des difficultés notamment dans la gestion des ressources humaines :

- La multiplication des statuts des personnels à gérer : contractuels, en contrat d'insertion, stagiaires, vacataires....,
- La gestion des remplacements ou des non-remplacements due à la diminution drastique du vivier des TZR,
- Les problématiques soulignées par de nombreux collègues dans la gestion au quotidien des enseignants et de la salle des professeurs.

85,7% des personnels de direction estiment leur temps de travail supérieur à 45 heures par semaine. Nous constatons de plus un transfert d'une partie de notre travail vers la sphère privée, transfert lié aux outils numériques (consultation de la messagerie électronique avec un traitement souvent immédiat, clé OTP...).

Cette année s'ajoute à ce constat, la complexe mise en place de la réforme du collège.

Concernant la réforme, le **SNPDEN-UNSA** interpelle madame le Recteur sur :

- Les formations des enseignants trop tardives. Le **SNPDEN-UNSA** avait demandé un courrier émanant du

Recteur pour expliquer aux parents d'élèves les absences liées à la formation des enseignants. Les équipes de direction n'ont à ce jour rien reçu. Les premières formations commencent le 4 janvier. Le SNPDEN-UNSA demande l'envoi de ce courrier avant les vacances de fin d'année,

- Il y a un mouvement de retrait de certaines équipes de professeurs avec un refus de participer aux travaux sur la réforme. Le SNPDEN-UNSA prévient qu'il y aura des absences d'enseignants lors de ces journées de formation. Le SNPDEN-UNSA demande des consignes précises,
- Qu'en est-il de la question de la continuité de l'Euro annoncée par une circulaire ? Est-elle maintenue ?
- Qu'en est-il de l'application de la réforme par les établissements privés sous contrat ?

Le SNPDEN-UNSA demande un point sur la mise en place des mesures d'accompagnement des collègues annoncées lors de la commission Blanchet.

Le SNPDEN-UNSA demande également une présentation détaillée du versement de l'IF2R pour cette année lors de la prochaine CAPA, versement qui, à ce jour, n'a pas encore été effectué.

Le SNPDEN-UNSA rappelle que l'évaluation des chefs d'établissement adjoints doit être réalisée par les supérieurs hiérarchiques (Recteur ou IA-DASEN) et s'appuyer sur des critères clairs, transparents et connus de tous. Elle doit être formulée à l'issue d'un entretien contradictoire.

Le SNPDEN-UNSA rappelle les principes auxquels il est attaché : la parité, l'équité de traitement entre les fonctions et les territoires.

Concernant cette CAPA de mobilité 2016, le SNPDEN-UNSA déplore :

- L'envoi trop tardif des annexe 1 aux collègues : la DPID, interrogée par SNPDEN-UNSA à ce sujet, a envoyé les annexes aux collègues le mardi 8 décembre. La plupart les ont reçues le jeudi 10 ou le vendredi 11 pour une CAPA programmée le mardi 15 décembre le matin ; ce qui a rendu difficile le travail des commissaires paritaires,
- Le fait que l'évaluation de certains collègues ait été baissée sans que cela leur ait été notifié et justifié lors de l'entretien de mutation,
- Le faible pourcentage d'excellents pour les femmes et les adjoints malgré une légère amélioration : 35% des excellents pour les femmes (32,5%) contre 65% pour les hommes et 12% pour les adjoints (8,8% l'an dernier). Le SNPDEN-UNSA rappelle le très faible taux de satisfaction des demandes de mutation des femmes l'an dernier (le plus faible nationalement).

Le SNPDEN-UNSA note un rééquilibrage positif :

- entre le 76 et le 27 (38,62% des excellents dans le 27 contre 26,2% l'an dernier).
- des items « excellent » entre proviseurs (33%) et principaux (55%).

Le SNPDEN-UNSA constate une nouvelle augmentation des demandes de mutations : 167 demandes cette année (148 l'an dernier) ; 57,4% des demandes émanent des adjoints. Le mouvement s'annonçant restreint, beaucoup de personnels de direction seront déçus, le SNPDEN-UNSA demande un accompagnement de ces collègues par les autorités académiques.

Le SNPDEN-UNSA fidèle à ses valeurs restera toujours attentif à la défense des conditions de travail et d'évolution de carrière des personnels de direction.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette déclaration liminaire. »

2. Compte rendu de la CAPA :

Le SNPDEN-UNSA a déploré l'absence de madame Le Recteur lors de cette CAPA.

Monsieur Le Secrétaire Général nous répond concernant la réforme du collège :

- Le courrier demandé pour informer les parents d'élèves de l'absence des enseignants pour les formations sera envoyé avant les congés de fin d'année,
- La formation des enseignants est obligatoire et toute absence injustifiée à ces journées de formation sera comptée comme service non fait,
- Le maintien de l'Euro en classe de troisième est confirmé (2h/semaine).

le bilan de l'IF2R, versée en décembre, sera présenté lors de la prochaine CAPA conformément à la demande du SNPDEN-UNSA.

MOUVEMENT DES ADJOINTS

Département	Adjoints collègue		Adjoints LP		Adjoints LGT		TOTAL
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Eure	4	16	1	1	6	4	32
Seine-Maritime	23	21	3	7	4	6	64
TOTAL	27	37	4	8	10	10	96
TOTAL	64		12		20		96
Vers autres académies	17		1		8		26
Sur postes adjoints uniquement	16		0		3		19

55 demandes de femmes adjoints / 41 pour les hommes

MOUVEMENT DES CHEFS

Département	Principaux		Proviseur LP		Proviseur LGT		TOTAL
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Eure	12	10	2	0	5	0	29
Seine-Maritime	19	17	1	1	3	1	42
TOTAL	31	27	3	1	8	1	71
TOTAL	58		4		9		71
Vers autres académies	14		0		6		20

29 demandes de femmes chefs / 42 pour les hommes

167 demandes de mutations soit 19 de plus que l'an dernier.

7 ADCG et 3 PACG ont 7 ans et + d'ancienneté sur le poste actuel.

le **SNPDEN-UNSA** demande une explication concernant les collègues qui avec deux années d'ancienneté ont des lettres codes « M », « F », « M et F ».

104 item excellents répartis sur 49 collègues sont attribués par madame le Recteur.

22 collègues ont établi une demande de recours, les services académiques ont corrigé des erreurs. Le **SNPDEN-UNSA** est intervenu pour 16 collègues.

3. Calendrier :

- mardi 12 janvier 2016 à 14:15 : **CSA** au LP Palissy à Maromme (conférence nationale 20/01/2016).
- jeudi 21 janvier 2016 à 9h30 : **AGA** au Lycée Le Corbusier à Saint Etienne du Rouvray.
- mercredi 27 janvier 2016 de 14h à 16h : **3ème GT sur la réforme du collège** au collège Chartier de Darnétal.

Le bureau et les commissaires académiques du **SNPDEN-UNSA souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année aux collègues de l'académie de Rouen.**

Le bureau académique du **SNPDEN-UNSA**.